

# PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

## Comté de Lotbinière

LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL est tenue à l'heure et au lieu des sessions, lundi le 2 février 2015 à 19h30

Sont présents/es : M. Daniel Turcotte  
Mme Manon Olivier  
M. François Beaulieu  
M. Daniel Roy  
Mme Sylvie Laroche

Est absent : M. Daniel Giroux

FORMANT QUORUM sous la présidence de Monsieur Rénauld Grondin, maire

### ORDRE DU JOUR

- 1) Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 2) Exemption de la lecture du procès-verbal du 12 janvier 2015.
- 3) Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015.
- 4) Adoption des dépenses incompressibles pour le mois de février 2015.
- 5) Adoption des comptes à payer.
- 6) Comités : Loisirs – Famille – Sanitaire – Bibliothèque – École – Pompiers - Développement
- 7) Amendement au règlement 73-81, concernant les déchets.
- 8) Achat d'un ordinateur.
- 9) Achat de timbres.
- 10) Fête de la pêche.
- 11) Dérogation mineure.
- 12) Formation sur la mise en œuvre du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.
- 13) Demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique.
- 14) Organigramme du Service incendie.
- 15) Inspection mécanique du camion-citerne.
- 16) Réparation de la pépinière.
- 17) Affaires nouvelles :
  - a) Inspecteur municipal
  - b) FADOQ/Fermières
- 18) Période de questions
- 19) Levée de la séance

.....

**2015-02-017**

#### **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption de l'ordre du jour, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-02-018**

#### **EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2015**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers l'exemption de la lecture du procès-verbal du 12 janvier 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-02-019**

#### **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 12 JANVIER 2015**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption du procès-verbal du 12 janvier 2015, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2015-02-020

#### ADOPTION DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES POUR LE MOIS DE FÉVRIER 2015

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des dépenses incompressibles pour le mois de février 2015.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-021

#### COMPTES À PAYER

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers l'adoption des comptes à payer, soit :

Comptes payés durant le mois de février 2015 :

.....

C1500056	Freins Démarreurs Plessis Inc. : Pièces camions, armoire	682.09
C1500057	Hydro-Québec : rue des Sables, rue de la Station	872.70
C1500058	Pièces d'autos Carquest Laurier-Station : Tarauds	32.00
C1500059	Canadien National : Passages à niveau	616.00
C1500060	Municipalité Val-Alain : Eau, jante Kenworth, timbres	40.24
C1500061	Éditions Yvon Blais : Renouvellement Code Municipal	150.15
C1500062	Postes Canada : Timbres	977.29
C1500063	Supérieur Propane : 1159 2 <sup>e</sup> rang, 1200 rue de l'Église	1 705.80
C1500064	FQM : Dicom	118.92
C1500065	Charest Automobile Ltée : Pièces camion	79.68
C1500066	Lobicar de Lotbinière : Quote part 2015	2 074.75
C1500067	Robitaille Équipement Inc. : Couteaux, écrous, lames	1 314.74
C1500068	Roulement Techno Inc. : Pièces, hose hydraulique	52.23
C1500069	J.A. Racine Inc. : Lame, écrous et boulons	100.36
C1500070	Excavation Terrassement J. P. Nault : Creuser fossé de ligne	3 889.03
C1500071	Distribution Sports Loisirs GP inc. : Ensemble peinture lignes	290.25
C1500072	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	624.92
C1500073	Manu-Vic Inc. : Zamboni Analyse de gaz et pièces	786.60
C1500074	Atelier Genytech : Bras de miroir, pièces	22.52
C1500075	John Meunier Inc. : Ph, sonde, gel phc	302.99
C1500076	Koodo Mobile : Cellulaire pompiers	118.06
C1500077	Longus Quebec : Pépîne kit poignée, clés, réservoir	761.81
C1500078	Informatique & Imprimerie St-Apollinaire : Ordinateur	1 331.61
C1500079	PG Solutions Inc. : 3 <sup>e</sup> versement logiciel Première Ligne	659.19
C1500080	Centre-Femmes de Lotbinière : Femmes remarquables	82.00
C1500081	Freins Démarreurs Plessis Inc. : Clés à choc, ass. ressorts	752.54
C1500082	Hydro-Québec : Garage, Loisirs, éclairage public	2 477.36
C1500083	Canadien National : Passages à niveau	616.00
C1500084	Fonds de l'information sur le territoire : Avis de mutation	8.00
C1500085	Supérieur Propane : 1245 2 <sup>e</sup> rang	699.20
C1500086	Distribution Praxair Canada : Oxygène et acétylène	57.14
C1500087	Info Page : Fréquence numérique	215.75
C1500088	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	862.62
C1500089	Demers, Pierre : (remb. Facture tote usagée)	20.00
C1500090	Laboratoires Environex : Analyses eaux usées	89.68
C1500091	Hydro-Québec : 1245 Rang 2	507.77
C1500092	Bell Mobilité : Cellulaires	243.09
C1500093	Toshiba Solution D'affaires : Photocopies	201.98
C1500094	Imprimerie Fillion enr. : Impression Politique Mada	293.19
C1500095	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	585.43
C1500096	Telus Québec : Municipalité, loisirs, pompiers, garage	501.35
C1500097	Municipalité de Val-Alain : Bulletin municipal	85.13
C1500098	Philippe Gosselin & Ass. Ltée : Diesel	877.61
P1500010	Blier, Chantal Mme : Entretien ménage janvier	500.00
P1500011	Municipalité de Laurier-Station – Déchets	2 432.79
P1500012	Aréo-Feu : Vérifications appareils respiratoires	507.05
P1500013	Maxxam Analytics : Analyses d'eau	178.21
P1500015	Municipalité de Laurier-Station – Recyclage	1 768.93

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

P1500016	Municipalité de Laurier-Station - Déchets	2 432.79
P1500018	Municipalité de Laurier-Station - Recyclage	1 768.93
P1500019	MRC de Lotbinière : Quote-part évaluation	4 404.91
P1500021	MRC de Lotbinière : Quote-part enfouissement	3 313.83
P1500022	Blier, Chantal Mme : Entretien ménage février	500.00
	Frais de déplacement	237.05
	Salaire	7 625.56

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ NO. 2015-021**

Je, soussignée, certifie par le présent certificat que des crédits budgétaires sont disponibles pour des dépenses totalisant 52 449.82 \$

Caroline Fortin,  
Directrice générale et Secrétaire-trésorière

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2015-02-022**

#### **AMENDEMENT AU RÈGLEMENT 73-81 : CONCERNANT LES DÉCHETS**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers que le Règlement 73-81, concernant la gestion des déchets solides soit amendé de la manière suivante :

1. A l'article 26, on devra lire : pour l'année 2015 la taxe annuelle prélevée sera de 132.\$ ... etc.;
2. A l'article 26, on devra lire :... pour l'année 2015 la taxe annuelle prélevée sera de 235.\$ pour les commerces et industries sans conteneur;
3. A l'article 26, on devra lire :... un tarif de 155.\$ la tonne pour l'année 2015... etc.
4. A l'article 27.1, on devra lire : un tarif de 155.\$ la tonne pour l'année 2015... etc.;
5. A l'Article 27.2, on devra lire : seront assujettis un tarif de 66.\$ pour l'année 2015;
6. A l'article 27.2, on devra lire :... seront assujettis un tarif de 132.\$ pour les résidents permanents, pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2015-02-023**

#### **ACHAT D'UN ORDINATEUR**

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'acquisition d'un ordinateur de chez Informatique St-Apollinaire au montant de 1 331,61 \$ (taxes incluses).

Adoptée à l'unanimité  
.....

**2015-02-024**

#### **ACHAT DE TIMBRES**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire l'achat de 1000 timbres au montant de 977,29 \$ (taxes incluses)

Adoptée à l'unanimité  
.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2015-02-025

#### **FÊTE DE LA PÊCHE**

Considérant le succès obtenu lors de l'activité de la Fête de la pêche l'année dernière;

Considérant que la municipalité désire organiser l'activité de nouveau les 6 et 7 juin 2015;

Il est proposé par Sylvie Laroche et résolu à l'unanimité par les conseillers;

Que des demandes de subvention soient présentées au Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2015-2016 du Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ainsi qu'au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec;

Que le conseiller, Daniel Turcotte, soit la personne autorisée à agir au nom de la municipalité de Val-Alain dans le cadre de ce projet;

Que la municipalité contribue pour un montant de 1 000 \$ à l'achat de poissons pour un total disponible de 3 000 \$ pour le volet ensemencement;

Que la municipalité atteste que le plan d'eau est accessible gratuitement à tous les pêcheurs pendant toute la saison de pêche de l'espèce introduite;

Que la municipalité renouvelle son partenariat avec l'O.B.V. du Chêne sous forme de support à l'organisation de l'évènement ainsi qu'à la présence de biologistes pour le volet enseignement du programme Pêche en herbe.

Adoptée à l'unanimité

.....

2015-02-026

#### **DÉROGATION MINEURE : MME JOLYANE SMITH ET M. GUILLAUME BEAULIEU**

Considérant qu'une réunion a été tenue le 15 janvier 2015 par le Comité consultatif d'urbanisme concernant la demande de dérogation mineure no. 2014-12-001;

Considérant que cette demande a été étudiée et visitée;

Considérant les commentaires résultants de cette étude, suivant la résolution no. 2015-01-15-001;

La demande de dérogation mineure devrait être acceptée;

Considérant que la demande de dérogation est pour la construction d'un garage 24 x 32 pieds et d'une hauteur de 23 pieds;

La dérogation concerne la hauteur règlementaire du bâtiment.

Aucune modification à apporter;

Recommandation : Finition en concordance avec le bâtiment principal.

En conséquence, il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers d'accepter la décision du Comité, selon la description ci-dessus.

Adoptée à l'unanimité

.....

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN

### Comté de Lotbinière

2015-02-027

#### **FORMATION SUR LA MISE EN ŒUVRE DU RÈGLEMENT SUR LES OUVRAGES MUNICIPAUX D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers de payer l'inscription de M. Pierre Demers, inspecteur, au coût de 97,73 \$ (taxes incluses) à la formation sur la mise en œuvre du Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2015-02-028

#### **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES OU À TEMPS PARTIEL AU MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Val-Alain désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Val-Alain prévoit la formation de 10 pompiers au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Lotbinière en conformité avec l'article 6 du Programme;

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Lotbinière.

Adoptée à l'unanimité  
.....

2015-02-029

#### **ORGANIGRAMME DU SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par Manon Olivier et résolu à l'unanimité par les conseillers que Monsieur Alexandre Giroux, pompier volontaire, devient maintenant officier éligible et pourra être nommé officier lorsqu'il aura terminé sa formation.

Adoptée à l'unanimité  
.....

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VAL-ALAIN**

**Comté de Lotbinière**

**2015-02-030**

**INSPECTION MÉCANIQUE DU CAMION CITERNE**

Afin d'évaluer s'il est justifié d'investir en réparations sur le camion citerne et de faire réparer la transmission, il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire effectuer une inspection mécanique complète du véhicule.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-02-031**

**RÉPARATION DE LA PÉPINE**

Il est proposé par Daniel Turcotte et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire enlever le jeu sur l'avant de la pépîne pour un montant de 4 600 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-02-032**

**INSPECTEUR MUNICIPAL**

Il est proposé par François Beaulieu et résolu à l'unanimité par les conseillers de faire une demande de curriculum vitae pour un emploi comme inspecteur en voirie.

Adoptée à l'unanimité

.....

**2015-02-033**

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par Daniel Roy et résolu à l'unanimité par les conseillers que monsieur le maire lève la séance à 20h15.

Adoptée à l'unanimité

.....

\_\_\_\_\_  
Rénald Grondin, maire

\_\_\_\_\_  
Caroline Fortin, dir. gén./sec. trés.

Je, Rénald Grondin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 141 (2) du Code municipal.